

HABITAT INCLUSIF

Dans ce même immeuble **6 appartements** seront proposés à des jeunes en situation de handicap.

Ce projet d'**habitat inclusif** leur permettra d'investir réellement un « chez-soi », chacun sera locataire de son appartement de type T2, directement auprès du bailleur social (**Inh**) lui offrant la possibilité de rester dans ce logement en fonction de l'évolution de son projet et de son niveau d'autonomie.

Cette offre de logements adaptés permet aux personnes en situation de handicap une insertion pleine et entière dans la cité et le libre choix de leur mode de vie. Il fait partie des éléments permettant de diversifier l'offre et ainsi d'élargir la palette des choix offerts aux personnes en situation de handicap.

Pour assurer un lien social, un lieu d'apprentissage à l'autonomie, un appartement sera utilisé :

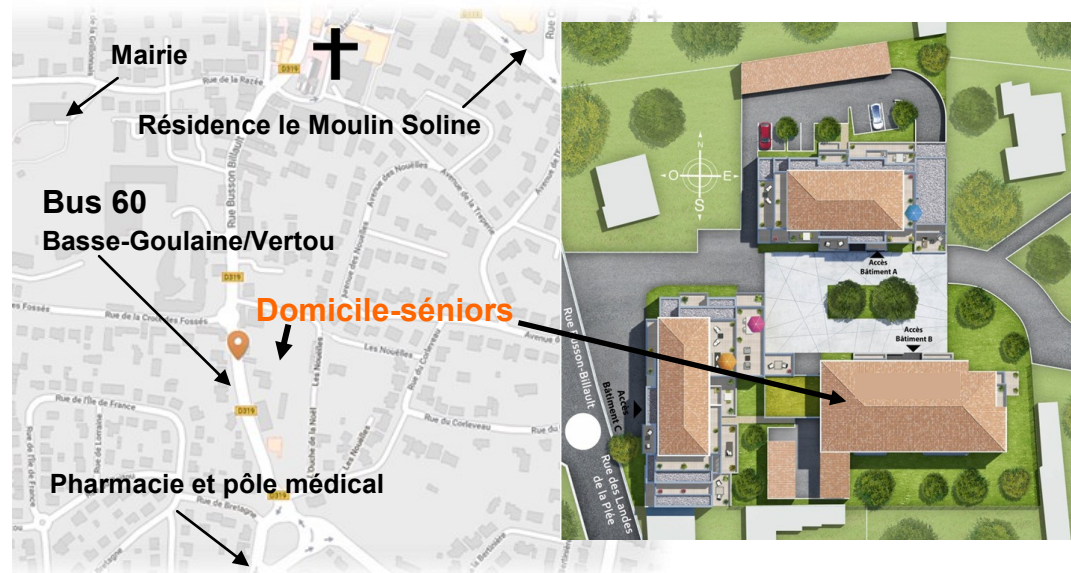
- Comme support pédagogique pour des apprentissages tels que la préparation de repas ou du linge
- Comme lieu d'échanges pour les jeunes au retour du travail
- Comme lieu de déroulé d'activités collectives pour les jeunes et facilitateur de projet de vie sociale
- Comme lieu de coordination et accompagnement éducatif avec l'**ESAT de la Vertonne**, l'association « **Mon Clin d'œil à Toit** » et l'**ANAF** (Association Nantaise d'Aide Familiale)

Ce projet, porté par l'association « Mon clin d'œil à Toit » et l'ESAT de la Vertonne, **soutenu par la municipalité**, est en attente d'acceptation du dossier présenté dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par le Conseil Départemental pour le déploiement de l'habitat inclusif.

Logement de secours Mairie

Un appartement de secours a également été acquis dans cet immeuble par la **municipalité**, ce logement viendra en complément de celui déjà proposé pour accueillir des familles rencontrant des situations nécessitant un relogement.

DOMICILE SENIORS



Basse-Goulaine, commune de **8 922** habitants, compte 1 209 personnes de plus de 70 ans, dont 415 personnes de plus de 80 ans.

Pour répondre aux besoins d'hébergements adaptés à ses aînés, la commune dispose d'un EHPAD créé en 1989, avec une extension réalisée en 2011.

La **résidence du Moulin Soline** s'étend sur une surface de plus de 4 000 m² et offre un espace clair, lumineux et agréable. Elle possède une capacité d'accueil de **82 lits**, dont **14 sont consacrés aux personnes désorientées**.

Cette structure privée est gérée par une association loi 1901 « **Accueil Goulainais aux personnes âgées** » .

La commune a souhaité conventionner avec cette association afin de proposer ce dispositif de domicile séniors.



La Ville de **Basse-Goulaine**, face à la demande croissante d'une solution d'hébergement intermédiaire pour nos aînés, a souhaité proposer un dispositif de **domicile-séniors** dans un des trois immeubles construits par le groupe Marignan rue Busson-Billault, dont la livraison est prévue au **2ème trimestre 2020**.

Ce concept permettra de répondre au manque existant de logements entre le domicile « actuel » des séniors et la maison de retraite.

Les **12 logements (10 T2 et 2 T3)** se situeront dans un seul bâtiment et s'adresseront aux personnes répondant aux critères d'attribution du logement social (**conditions de ressources**).

L'appartement de gouvernance

Un **appartement de gouvernance** a été acquis par l'association « Accueil Goulainais aux personnes âgées », il sera un lieu propice au maintien du lien social, au partage de certains repas ou activités diverses et à la sécurisation des résidents par la présence d'un professionnel de l'EHPAD.

Les logements

Les logements seront équipés d'un interphone, d'un téléviseur, d'une terrasse ou balcon et d'un stationnement par appartement.
Le bâtiment dispose d'un ascenseur.

Les accompagnements proposés

Il s'agit de proposer aux personnes un accès facilité à leurs droits et le maillage nécessaire au maintien à domicile.
Le service se veut facilitateur dans les démarches, le quotidien, l'accès au soin, le lien social.

Pourront être proposés (conditions financières à définir *) :

- Une visite quotidienne de sécurité
- Des services divers pour améliorer la vie quotidienne : aide au courses, aux démarches administratives, accompagnement extérieur (rendez-vous médicaux par exemple), coordination des intervenants (aide à domicile, infirmiers, portage de repas...)
- Un espace commun de partage (activités, repas, temps d'échanges...)
- Un programme d'animations variées et adaptées

* **Les modalités seront précisées dans le dossier de candidature**

Les conditions d'admissibilité

- Etre âgé de plus de 70 ans
- Avoir une demande de logement social en cours de validité
- Répondre aux critères d'attribution du logement social
- Etre autonome pour pouvoir vivre à domicile
- Résider sur Basse-Goulaine prioritairement

(Tous les dossiers seront analysés en commission)